



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5<sup>e</sup> séance du mardi 3 novembre 2020

Présidence de M<sup>me</sup> Thanh-My Tran-Nhu, présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2020/09 de la Municipalité, du 26 mars 2020 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

1. d'allouer un montant de CHF 300'000.- pour soutenir la Fondation pour l'innovation technologique durant la période 2021-2026, à raison de CHF 50'000.- par année, à financer par le Fonds pour le développement durable ;
2. de prendre acte que ce montant figurera annuellement en revenu sous la rubrique 439 «Autres recettes » du budget du Service de l'économie pour compenser la subvention qui y figurera en charge sous la rubrique 318 « Autres prestations de tiers».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi trois novembre deux mille vingt.

La présidente :



Le secrétaire :